



# Rapport financier

## UMG Groupe VYV

EXERCICE 2023

Le présent rapport relatif à l'exercice 2023 est approuvé  
par le conseil d'administration en séance du 20 mars 2024.

GROUPE  
**vyv**

Pour une santé  
**accessible à tous**



# Sommaire

<b>1. Rapport de gestion .....</b>	<b>3</b>
1.1 Compte de résultat.....	3
1.2 Bilan.....	8
1.3 Prise de participation .....	8
1.4 Périmètre de combinaison.....	8
1.5 Événement post-clôture .....	9
1.6 Évolutions à venir .....	9
1.7 Affectation du résultat .....	9
1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions .....	10
1.9 Remboursement et indemnisation des élus .....	10
1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel .....	10
1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs.....	11
<b>2. Comptes annuels.....</b>	<b>15</b>
2.1 Bilan.....	15
2.2 Compte de résultat.....	17
2.3 Hors-bilan .....	18
<b>3. Annexe aux comptes annuels .....</b>	<b>19</b>
3.1 Faits marquants.....	19
3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation .....	21
3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation .....	23
3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat .....	24
3.5 Éléments complémentaires .....	27



# 1. Rapport de gestion

## 1.1 Compte de résultat

En K€	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Chiffre d'affaires	126 581	124 455	2 126	2%
Autres produits	14 903	17 967	-3 064	-17%
Frais généraux	-55 029	-53 620	-1 409	3%
Impôts et taxes	-6 764	-7 333	569	-8%
Charges de personnel	-67 529	-60 744	-6 785	11%
Dotations d'exploitation	-3 536	-4 557	1 021	-22%
Autres charges	-7 667	-12 633	4 966	-39%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>959</b>	<b>3 535</b>	<b>-2 576</b>	<b>-73%</b>
Résultat Financier - Meddle	-1 070	-3 404	2 334	-69%
Résultat Exceptionnel	111	-130	241	-185%
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-100%</b>
Résultat Financier - hors Meddle	3 610	-9 095	12 705	-140%
Impôts sur les sociétés	-823	413	-1 236	-299%
<b>Résultat net</b>	<b>2 787</b>	<b>-8 683</b>	<b>11 470</b>	<b>-132%</b>

Le résultat 2023 présente un bénéfice de 2.787 k€. Celui-ci s'explique par :

- le résultat financier (hors émission de la dette) non répercuté aux affiliés : + 3.610 k€
- une charge d'impôts sur les sociétés : - 823 k€

### 1.1.1 Chiffre d'affaires / Contributions

En K€	Charges communes	Charges Propres	Coût de la Dette	Sous-total	Répercussion MGEFI	Total
Harmonie Mutuelle	12 637	50 131	438	63 206	-1 350	61 856
MGEN	12 637	36 938	438	50 013	-1 350	48 663
MNT	5 083	7 387	176	12 646	-300	12 346
MGEFI	0	0	0	0	3 000	3 000
Mutuelle Mare Gaillard	266	84	9	358		358
SMACL Assurances	266	84	9	358		358
<b>Total</b>	<b>30 888</b>	<b>94 623</b>	<b>1 070</b>	<b>126 581</b>	<b>0</b>	<b>126 581</b>

- La contribution des membres permet de financer les charges communes (refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté), et les charges propres à chaque entité (refacturées en fonction de clés spécifiques).
- Le coût lié à l'émission de la dette, net des produits des placements issus de la dette, est refacturé au prorata du fonds d'établissement apporté.
- Concernant la contribution Mgéfi de 3 000 k€, celle-ci correspond à une indemnité de désaffiliation anticipée, reçue en 2022, mais reconnue en produit sur 2023, pour couvrir des charges engagées sur 2023.



### 1.1.2 Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2023	31/12/2022	Var
Mises à disposition	5 722	5 912	-190
Refacturations / prestations de services	6 086	4 728	1 358
Transferts de personnel issus de mutuelles	489	360	129
Boni de liquidation VYV Cooperation	0	4 206	-4 206
Reprise de provisions risques et charges	2 100	2 282	-182
Autres	506	479	27
	<b>14 903</b>	<b>17 967</b>	<b>-3 064</b>

Ce poste comprend principalement les refacturations de charges, relatives à des prestations réalisées pour des entités du groupe (mises à disposition...). Les principales évolutions sont les suivantes :

- augmentation des refacturations / prestations de services, liée à l'élargissement de certaines activités (VYV Services, SCI Groupe VYV ...)
- boni de liquidation de VYV Coopération perçu fin 2022, non reconduit ;
- la reprise de provision pour risques et charges est principalement liée au dispositif de rupture conventionnelle collective qui a donné lieu à des versements d'indemnités en 2023.

### 1.1.3 Frais généraux

En K€	31/12/2023	%	31/12/2022	%	Var
Services rendus par des entités du groupe	6 560	12%	8 224	15%	-1 664
Charges locatives	9 821	18%	9 650	18%	171
Honoraires	10 162	18%	12 829	24%	-2 667
Communication, partenariat, publicité	18 826	34%	13 456	25%	5 370
Maintenance / sous-traitance informatique	3 632	7%	3 555	7%	77
Frais de déplacement / déménagement / réception	2 034	4%	1 655	3%	379
Frais bancaires	13	0%	184	0%	-171
Frais de forums, AG, Colloques	1 707	3%	2 134	4%	-427
Autres	2 274	4%	1 933	4%	341
<b>Total</b>	<b>55 029</b>	<b>100%</b>	<b>53 620</b>	<b>100%</b>	<b>1 409</b>

Le niveau de frais généraux est maîtrisé et conforme aux orientations budgétaires.

- Les « Services rendus par des entités du groupe », correspondent aux refacturations des frais de personnel des mutuelles affiliées qui travaillent pour le Groupe VYV.
- Les « charges locatives » incluent principalement les loyers et charges du Vyllage, siège social du Groupe VYV, ainsi que les loyers des sites en régions.
- La ligne « Honoraires » comprend notamment les coûts liés aux projets développés par le Groupe VYV.
- Le poste « Communication, partenariat, publicité » intègre 3,7 M€ de subvention pour le Festival VYV Les Solidarités.
- Le poste « Autres » comprend : les dépenses d'énergie, la documentation, l'entretien, les assurances, la télécommunication, des frais de recrutement...



#### 1.1.4 Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la taxe sur les salaires, la CET (Contribution Economique Territoriale) et la taxe foncière.

#### 1.1.5 Charges de personnel

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations versées	40 355	37 323
Autres (variation des Congés payés, CET, indemnités, primes...)	3 840	2 955
Charges sociales	20 687	18 308
Autres charges de personnel (interressement, Abondement PEE...)	2 647	2 158
<b>Total</b>	<b>67 529</b>	<b>60 744</b>
<i>taux de charges sociales</i>	<i>46,8%</i>	<i>45,5%</i>

La ligne « Autres » inclut notamment les montants des provisions pour congés payés et compte épargne temps, qui ont été transférées par les mutuelles affiliées. Celles-ci ont fait l'objet d'une « refacturation » aux mutuelles, comptabilisée en transfert de charges, sans incidence sur le compte de résultat.

L'effectif à fin 2023 s'élève à 541 salariés (ou 537 en équivalent temps plein), contre 498 salariés fin 2022. Les 541 salariés se décomposent en 491 CDI, 11 CDD et 39 apprentis.

#### 1.1.6 Dotations d'exploitation

Les dotations aux amortissements et aux provisions se décomposent comme suit :

- dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour 1 904 k€, correspondant principalement à l'amortissement des licences et des coûts de développement liés aux projets en lien avec Solvabilité 2, Groupe TVA, base d'actifs communs ;
- dotations aux amortissements des immobilisations corporelles pour 831 k€ ;
- dotations aux provisions pour risques et charges pour 351 k€ (litiges RH, provision CP arrêt maladie) ;
- une dotation pour dépréciation de créance pour 450 k€.

#### 1.1.7 Autres charges

Ce poste comprend principalement :

- les redevances de licences informatiques (5 628 k€) ;
- la cotisation annuelle versée à l'UGM VYV Partenariat (1 457 k€).



### 1.1.8 Résultat financier

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts de la dette senior	-8 526	-8 526
Intérêts du TSR Mutex	3 835	3 835
Intérêts TSDI Groupe Arcade VYV	875	500
Intérêts Obligation Arcade	1 068	723
Intérêts Compte-courant VYV Invest	1 678	
Intérêts DAT/CAT		64
<b>Sous-total refacturé aux affiliés</b>	<b>-1 070</b>	<b>-3 404</b>
Autres intérêts, tombées de coupons	914	891
Intérêts du TSR SMACL Assurances	300	300
Intérêts du C/C SCI Groupe VYV	379	156
Intérêts DAT/CAT/Livrets	804	
+/- values réalisées sur OPCVM	140	-203
Coût de la cession SMACL SA (net de provision)	-2 354	-2 646
Dotations (-) / Reprises (+) de provisions	3 411	-7 614
Surcote / décote (Obligations)	16	21
<b>Sous-total non repercuté aux affiliés</b>	<b>3 610</b>	<b>-9 095</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2 540</b>	<b>-12 499</b>

- Les intérêts de la dette senior (- 8 526 k€), diminués des produits issus des placements affectés à la dette, sont refacturés aux affiliés (au prorata de leurs apports).  
L'augmentation du résultat financier est principalement liée aux intérêts du compte courant VYV Invest, ainsi qu'à des effets année-pleine (obligation Arcade pour 40 M€, souscrite en avril 2022).
- Le résultat financier hors dette senior (+ 3 610 k€) n'est pas repercuté aux affiliés et reste au sein de l'UMG.  
L'importante augmentation est liée aux reprises de dépréciations sur les lignes OPCVM/Obligataires dans un contexte de taux plus favorable que fin 2022.



### 1.1.9 Impôts sur les sociétés

En K€	31/12/2023
<b>Résultat avant IS</b>	<b>3 610</b>
<b>Réintégrations (charges non déductibles)</b>	
Variation des Plus-values latentes OPCVM	2 507
Moins-value nette SMACL SA	2 354
Mécénat	1 229
Autres	163
<b>Déductions (Produits non taxables)</b>	
Reprise de Provision sur OPCVM	-1 417
Reprise de provision Indemnités de départ	-225
Reprise de provision pour risques et charges	-1 635
<b>Résultat fiscal - avant imputation déficit</b>	<b>6 586</b>
Imputation déficit reportable	-3 793
<b>Résultat fiscal - avant imputation déficit</b>	<b>2 793</b>
<b>IS à 25%</b>	<b>-698</b>
Réduction d'impôt Mécénat (60%)	380
CIR GIE SIHM	20
Regul IS antérieur (Mécénat non imputable)	-525
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-823</b>

Le résultat fiscal est impacté par une augmentation de la plus-value latente sur le portefeuille OPCVM, ainsi que par la moins-value de cession SMACL SA. Compte tenu d'une imputation d'un déficit reportable antérieur, la charge d'impôt est limitée à 698 k€.

À cela, se rajoutent des crédits d'impôts (mécénat, quote-part de crédit impôt recherche du GIE SIHM), ainsi qu'une régularisation antérieure.



## 1.2 Bilan

En K€	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Immobilisations incorporelles	5 689	5 029	660
Immobilisations corporelles	1 127	1 680	-553
Immobilisations financières	564 220	557 153	7 067
Créances	75 478	82 323	-6 845
Trésorerie	6 768	18 413	-11 645
Comptes de regularisation	2 580	3 224	-644
<b>Total Actif</b>	<b>655 862</b>	<b>667 822</b>	<b>-11 960</b>
Fonds propres	103 622	101 835	1 787
Provisions risques et charges	7 731	9 481	-1 750
Dettes financières	504 061	504 062	-1
Dettes fournisseurs	19 769	24 484	-4 715
Dettes fiscales et sociales	20 067	19 005	1 062
Autres dettes	612	8 955	-8 343
<b>Total Passif</b>	<b>655 862</b>	<b>667 822</b>	<b>-11 960</b>

La diminution de la trésorerie s'explique par des placements réguliers sur des livrets rémunérés (en « immobilisations financières »).

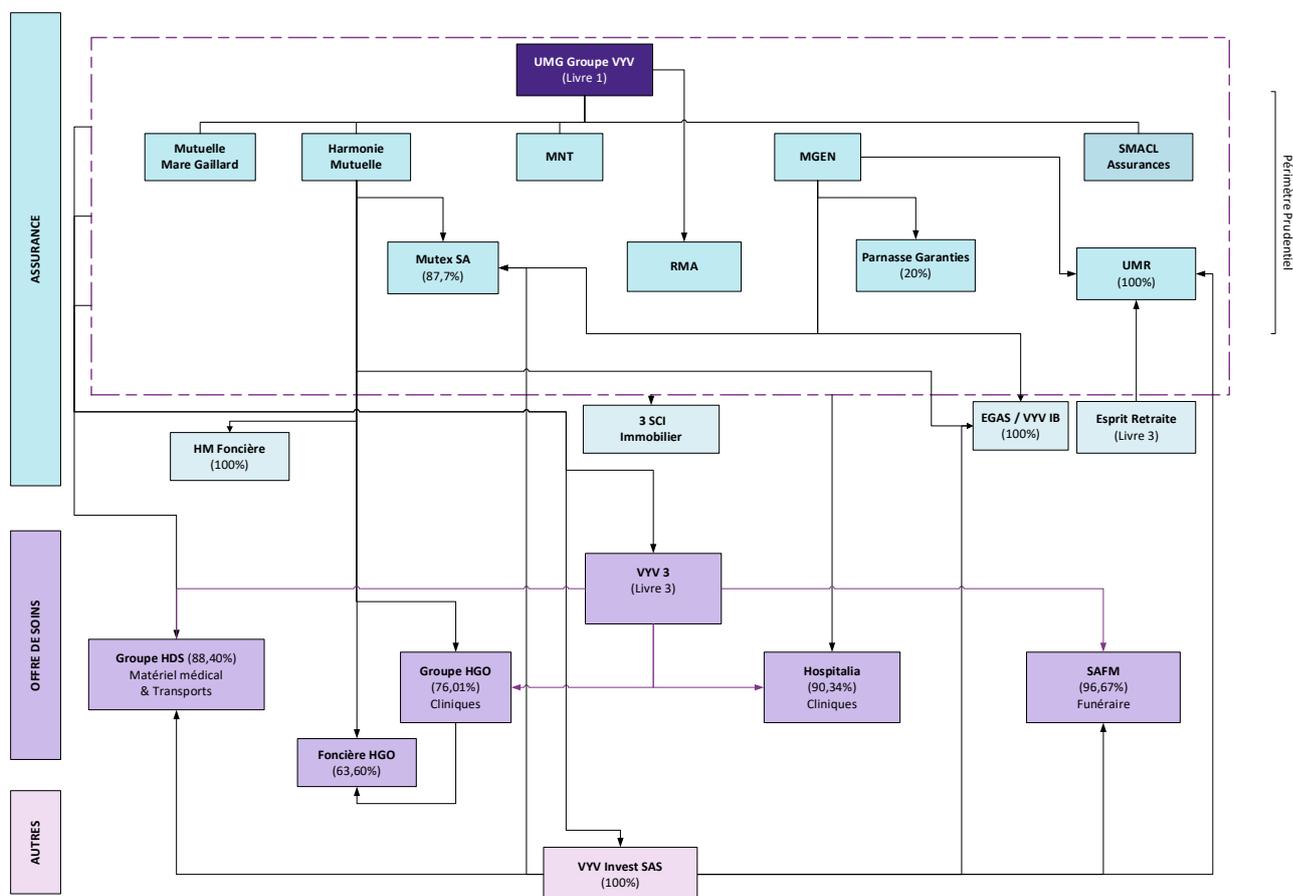
La baisse du poste « Autres dettes » s'explique par le boni de liquidation reçu de VYV Coopération fin 2022 (4,2 M€), qui a été reversé à VYV Solidaires début 2023, ainsi que le produit constaté d'avance Mgéfi (3 M€) qui a été repris.

## 1.3 Prise de participation

Néant

## 1.4 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du groupe, et produit donc des comptes combinés. Le périmètre synthétique est présenté ci-dessous.



## 1.5 Événement post-clôture

Néant

## 1.6 Évolutions à venir

Néant

## 1.7 Affectation du résultat

L'assemblée générale aura à se prononcer sur l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit + 2 787 k€ en « Report à nouveau », sur proposition du conseil d'administration.

Après affectation du résultat, les fonds propres de l'UMG Groupe VVY s'élèveront à 103 622 k€.



## 1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions

L'UMG Groupe VYV a procédé à un apport de 1 M€, prélevé sur le fonds de solidarité, à la Mutuelle Mare-Gaillard.

## 1.9 Remboursement et indemnisation des élus

### 1.9.1 Sommes et avantages de toute nature, alloués aux membres des organes d'administration

Le montant des indemnités brutes allouées aux élus s'élève à 123 178 € pour l'exercice 2023.

### 1.9.2 Frais de déplacement remboursés aux administrateurs

Le montant des remboursements effectués aux élus s'élève à 11 356 € pour l'exercice 2023.

En application de l'article L114-17 du Code de la mutualité, un rapport sur les remboursements et indemnités versés aux administrateurs a été élaboré et une attestation spécifique sera établie par les commissaires aux comptes.

## 1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel

Le montant des rémunérations versées au dirigeant opérationnel s'élève à 813 553 € pour l'exercice 2023.



## 1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
ANDRE	David	Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MNT	1er adjoint au Maire Commune d'Aussevielle
BABAULT	Florence	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice et vice-présidente MGEN Union, MGEN, MGEN Filia, MGEN Ass, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Partenaires Administratrice MFP Administratrice Vyv Partenariat	Présidente MGEN Solutions Administratrice MUTEX SA Membre suppléante CNAS Administratrice MAIF
BALOGÉ	Jérôme	Administrateur Groupe VYV UMG -vice président Président SMACL SAM	Administrateur SMACL Assurances SA Vice-président UGM Territoires d'avenir Maire Ville de Niort Président Niort Agglo Vice-président ADCF 1er vice-président ADM 79 Président Société d'Economie Mixte Parc auto d'Economie circulation - SO SPACE Administrateur Immobilière Atlantic Aménagement Trésorier adjoint Association Ville de France Président de région EPL Nouvelle Aquitaine
BANNY-DUCÉLIER	Emilie	Administratrice Groupe VYV UMG Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutuelles Membre du Conseil de surveillance Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de vie	Membre du Conseil de surveillance SOLIFAP Administratrice ESS France Administratrice 13ème monde
BEE	Didier	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président Président MNT Administrateur VYV 3 Président UGM Territoires d'avenir	Maire Commune Zudausques administrateur EPF Hauts de France Vice-président EPCI CCPL
BLANCHETTE	Thomas	Administrateur Groupe VYV UMG - vice président Président Harmonie Mutuelle Président Union Harmonie Mutuelles Administrateur et vice président de VYV Partenariat jusqu'au 30 mai 2023	Administrateur UMR SA Président MUTEX SA Président GIE Chorum jusqu'au jusqu'au 31 décembre 2023 Président SAS Chorum Gestion Conseil jusqu'au 31 décembre 2023 Administrateur Arche Promotion jusqu'au 1er mars 2023 Gérant SCI Gambetta Gérant SCI Blanchette
BONNEL	Myliène	Administratrice Groupe VYV UMG - membre du bureau Administratrice MGEN, MGEN Union, MGEN Filia, MGEN Ass, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Partenaires Administratrice FNMF	Administratrice UMR SA Administratrice Réseau Education et Solidarité Membre CDAS (organisme public) Membre CAAS (organisme public)



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
CAZIMIR	Guy	Administrateur et Vice-président Groupe VYV UMG Président Mutuelle Mare Gaillard	Administrateur VYV Invest Administrateur Maison Familiale Rurale Administrateur SLE CEPAC CE
CHABRISSOU X	François	Administrateur UMG Groupe VYV Administrateur VYV 3 Administrateur MGEN Union, MGEN Administrateur VYV 3 Pays de la Loire	Administrateur UMR SA à compter du 26 septembre 2023 Vice-président AMPPS Administrateur KRG Corporate Administrateur de l'association Réseau Education et Solidarité Administrateur VYV Invest
CHENUT	Eric	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Administrateur et Vice-président délégué VYV 3 Administrateur MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Fila, MGEN Partenaires Président FNMF	Administrateur Fondation MGEN pour la santé publique Membre du conseil de surveillance SAFM Maison des obsèques Membre du conseil de surveillance Fondation de l'Avenir Administrateur Fonds Addict'Aide Administrateur Fondation 15-20 pour la vision
CLARY	Anne-Julie	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice et membre du bureau VYV 3 Administratrice membre du Comité exécutif Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutualité Présidente VYV 3 Sud-Est Vice-présidente Ressources Mutuelles Assistance Administratrice FNMF Vice-présidente MF PACA SSAM	Administratrice et membre du bureau Mutualistes Sans Frontières Solidarités Administratrice MUTEX Membre du conseil de surveillance SAFM Administratrice Fondation Ecouter Voir Présidente du conseil de surveillance HDS Membre du conseil de surveillance VISAUDIO
DERRIVES	Joël	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur Harmonie Mutuelle Administrateur VYV Partenariat Administrateur RMA	Membre du conseil de surveillance SAS Solifap jusqu'au 01/12/23 Administrateur CRESS Sud PACA Administrateur Arcade VYV (Arcansud et SCIC HLM)
HARSTER	Anne-Marie	Administratrice Groupe VYV UMG jusqu'au 21 septembre 2023 Administratrice MGEN Union, MGEN Vie, MGEN Fila jusqu'au 31 décembre 2023	Présidente Solidarité Laïque Administratrice Jeunesse au plein air Administratrice Crédit coopératif
JEANNEAU	Eric	Administrateur Groupe VYV UMG Président UMR Administrateur MGEN, MGEN Union Administrateur FNMF Administrateur Esprit Retraite	Administrateur MUTEX SA Membre du CS SAS VYV Protection Avenir Administrateur SA EGAMO Administrateur Association ADERM Administrateur Association Arts et Vie



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
JUNIQUE	Stéphane	Administrateur Groupe VYV UMG - Président Président VYV 3 Administrateur Harmonie Mutuelle Vice-président FNMF Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur Carel Mutuelle	Administrateur MUTEX SA <i>jusqu'au 28/07/2023</i> Administrateur Fonds Addict'Aide Président SAS VYV Services Président Association VYV Solidaires Administrateur SA ARCADE VYV
LAMARRE	Frédérique	Administratrice Groupe VYV UMG <b>depuis le 21 septembre 2023</b> Administratrice MGEN Union et MGEN Administratrice MFP	Administratrice ESPER Administratrice et Vice-présidente Fondation MGEN pour la santé (FESP) Administratrice Association VYV Solidaires
LE BRETON	Marie-Pierre	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice VYV Partenariat UGM Administratrice FNMF Présidente VYV 3 Ile de France Membre du Bureau VYV 3 Administratrice secrétaire générale Harmonie Mutuelle	Présidente ANEM Vice-présidente UDES Membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale Présidente association ALVEIS Présidente association AGEF Présidente SCI Plaine Montjoie Membre du CESE
MAGLOIRE	Arnaud	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur Harmonie Mutuelle Membre du Conseil de surveillance Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de vie 1er vice-président Mutualité française SSAM Champagne Ardenne	Administrateur MUTEX SA Maire Ville de Sainte-Savine Vice-président en charge du développement durable Troyes Champagne Métropole
MATHIEU	Sylvie	Administratrice Groupe VYV UMG	Vice-présidente SAM SMACL Assurances Vice-Présidente UNA Grand Est
POULIQUEN SINA	Christine	Administratrice Groupe VYV UMG Vice présidente déléguée Harmonie Mutuelle Vice-présidente VYV 3 Vice-présidente VYV 3 Pays de la Loire Présidente Pôle personnes âgées Pays de la Loire Administratrice Union Harmonie Mutuelles Administratrice et membre du bureau FNMF	Administratrice MUTEX SA Administratrice HGO Foncière Administratrice HGO SA Administratrice Association Aide à Domicile pour Tous 44
ROGER	Stéphanie	Administratrice Groupe VYV UMG <b>jusqu'en juin 2023</b> Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Filla <b>jusqu'au 31 décembre 2023</b> Administratrice MFPass <b>jusqu'en décembre 2023</b>	Membre du CS SAFM Maison des Obsèques <b>jusqu'en octobre 2023</b> Administratrice vice présidente déléguée Fondation MGEN pour la santé <b>jusqu'en octobre 2023</b>
RONDOT	Isabelle	Administratrice et Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Administratrice déléguée MGEN Union Administratrice MFP Vice-présidente FNMF	Administratrice CIRIEC Administratrice Institut Montparnasse



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
SALABERT	Dominique	Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur FNMF Administrateur UNMI Administrateur MUTEX Union	Administrateur VYV INVEST Administrateur MUTEX SA Administrateur UMR SA Président SAS JURI 4 Directeur général JURI VS Administrateur Chorum Gestion GIE Président GIE Synergie Mutuelles
SAVIGNAC	Matthias	Administrateur Groupe VYV UMG - vice-président délégué Administrateur et vice-président délégué VYV 3 Administrateur VYV Partenariat UGM Administrateur et président Groupe MGEN Administrateur et président MGEN Union, MGEN Ass, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Partenaires Administrateur MGEN Technologies	Président VYV INVEST Membre du conseil de surveillance VYV Conseil Membre du conseil d'administration HDS Vice-président AIM Président Réseau Education et Solidarité Administrateur VYV Les Solidarités Administrateur Chorum Conseil
SENECHAL	Catherine	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice et vice-présidente MNT Administratrice UGM Territoires d'avenir Administratrice UT de l'Allier Administratrice Mutaris Caution	Administratrice Mutex SA Administratrice VYV INVEST Administratrice UMR SA Trésorière Association de Prêt d'Appareillage aux Malades Paralysés
SORET VIROLLE	Claude	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MNT Présidente du conseil de surveillance SAFM - LMO	Administratrice AMPPS
SOUQUET	Bertrand	Administrateur Groupe VYV UMG depuis le 21 septembre 2023 Administrateur et vice-président Groupe MGEN Administrateur et vice-président MGEN Union, MGEN Ass, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Administrateur MGEN Partenaires Administrateur MFPass	Président ESPER Membre titulaire CNAS Administrateur ADOSEN Administratrice et Secrétaire général Fondation MGEN pour la santé (FESP) Président Association Institut Montparnasse



## 2. Comptes annuels

### 2.1 Bilan

#### 2.1.1 Actif (en euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	23 332 126	19 518 100	3 814 026	4 068 868
Fonds commercial	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	1 874 493		1 874 493	960 172
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	393 775	238 395	155 380	196 356
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4 923 091	3 951 053	972 038	1 471 697
Immobilisations en-cours	0		0	12 200
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation				
Autres formes de participations	261 171 912	0	261 171 912	263 525 912
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	291 535 593	5 600 104	285 935 489	281 616 194
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 112 824		17 112 824	12 011 210
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>600 343 814</b>	<b>29 307 652</b>	<b>571 036 162</b>	<b>563 862 609</b>
<b>STOCK ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances et acomptes versés sur commandes			0	0
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	17 353 414		17 353 414	
Autres créances	58 653 468	529 381	58 124 087	82 323 038
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres : )				
Disponibilités	6 767 541		6 767 541	18 413 025
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	158 043		158 043	440 266
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>82 932 466</b>	<b>529 381</b>	<b>82 403 085</b>	<b>101 176 330</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	217 211		217 211	177 311
Primes de remboursement des emprunts	2 205 500		2 205 500	2 606 500
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>685 698 991</b>	<b>29 837 033</b>	<b>655 861 958</b>	<b>667 822 750</b>



## 2.1.2 Passif (en euros)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Fonds d'établissement	113 400 000	114 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours )	51 401	51 401
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	290 043	290 043
Report à nouveau	-12 906 209	-4 223 613
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 786 436</b>	<b>-8 682 596</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>103 621 671</b>	<b>101 835 235</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provision pour risques	238 078	180 000
Provision pour charges	7 493 410	9 300 609
<b>PROVISIONS</b>	<b>7 731 489</b>	<b>9 480 609</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	500 000 000	500 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	4 060 778	4 061 653
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 741 431	24 173 839
Dettes fiscales et sociales	20 067 421	19 005 303
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 467	310 877
Autres dettes	167 981	5 795 309
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	443 722	3 159 924
<b>DETTES</b>	<b>544 508 799</b>	<b>556 506 906</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>655 861 958</b>	<b>667 822 750</b>



## 2.2 Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	126 581 342		126 581 342	124 454 966
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>126 581 342</b>	<b>0</b>	<b>126 581 342</b>	<b>124 454 966</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 898 326	13 750 198
Autres produits			5 105	4 216 931
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>141 484 773</b>	<b>142 422 096</b>
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			55 029 752	53 619 853
Impôts, taxes et versements assimilés			6 764 321	7 332 975
Salaires et traitements			44 194 765	40 277 623
Charges sociales			23 334 727	20 466 806
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			2 734 955	2 392 222
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0	0
Dotations aux provisions			800 709	2 164 759
Autres charges			7 666 872	12 633 121
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>140 526 102</b>	<b>138 887 359</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>958 671</b>	<b>3 534 736</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs immobilières et créance de l'actif immobilisé			9 542 217	6 395 448
Autres intérêts et produits assimilés			350 525	124 322
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			8 410 743	0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements			563 329	148 744
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>18 866 814</b>	<b>6 668 513</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 755 000	10 661 532
Intérêts et charges assimilés			8 148 716	8 155 105
Différence négative de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			5 423 415	351 551
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>16 327 131</b>	<b>19 168 188</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>2 539 683</b>	<b>-12 499 674</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>3 498 355</b>	<b>-8 964 938</b>



Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			134 150	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1	0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>134 151</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			22 572	1 745
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				128 648
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>22 572</b>	<b>130 393</b>
		<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>111 579</b>	<b>-130 393</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			823 497	-412 735
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>160 485 738</b>	<b>149 090 609</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>157 699 301</b>	<b>157 773 205</b>
		<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>2 786 436</b>	<b>-8 682 596</b>

## 2.3 Hors-bilan

Dans le cadre du remboursement de la dette obligataire de 500 M€ :

- trois mutuelles se sont engagées à mettre en place une garantie de liquidité pour rembourser l'UMG Groupe VYV, dans les proportions suivantes :
  - Harmonie Mutuelle : 235 M€
  - MGEN : 235 M€
  - MNT : 30 M€
- En contrepartie, l'UMG Groupe VYV s'engage à mettre en place une dette en compte-courant pour rembourser les avances qui seront faites par ces mutuelles.



## 3. Annexe aux comptes annuels

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du Code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du Code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

### 3.1 Faits marquants

#### 3.1.1 Création du Groupe TVA

Le groupe a mis en place le régime du Groupe TVA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 selon une option formulée en date du 27 octobre 2022. Le Groupe TVA VYV compte actuellement 107 membres.

L'UMG Groupe VYV a été désignée comme le représentant du Groupe TVA et, en tant que tel, doit remplir les obligations déclaratives en matière de TVA au nom du groupe.

Les impacts dans les comptes de l'UMG Groupe sont quasiment nuls, l'UMG Groupe VYV collectant les montants de TVA des entités du groupe, et les reversant pour le même montant à l'administration fiscale.

#### 3.1.2 VYV Festival – Gel de l'édition 2024

Le conseil d'administration de l'UMG Groupe VYV a pris la décision de « gelé » l'édition 2024 du VYV Festival, organisé par l'association, dans l'attente de la refonte du modèle économique. Compte-tenu d'une situation de trésorerie tendue, l'UMG Groupe VYV a décidé de déprécier l'avance en compte-courant de 450 k€, qui avait été faite en septembre 2022.

#### 3.1.3 Notation de l'UMG Groupe VYV

Le 14 décembre 2023, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » de solidité financière du Groupe VYV. La perspective de notation est « Stable ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MNT

Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- une position de leader en assurance santé en France,
- une très forte solidité financière,
- de résultats bénéficiaires attendus pour 2023,
- un risque modéré sur les actifs,
- une diversification des activités non-assurance,
- une non remise en cause de la note, compte tenu de l'intégration de l'UMR.

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».



### 3.1.4 Plan de soutien à la Mutuelle Mare-Gaillard

Le groupe a mis en place un plan de soutien la Mutuelle Mare-Gaillard, compte-tenu de sa situation financière. Ce plan se traduit par une réassurance par la MNT et un apport en fonds de solidarité par l'UMG Groupe VYV pour 1 M€. Cet apport a été réalisé en décembre 2023.

### 3.1.5 Cession de SMACL S.A.

L'UMG Groupe VYV a cédé ses parts (0,91%) détenues dans SMACL S.A. à la MAIF, pour une valeur de 1 €. Le coût d'acquisition de ses parts s'élevait à 5,0 M€, dont 2,6 M€ avait déjà été dépréciés en 2022.

L'impact dans les comptes 2023 s'élève donc à - 2,4 M€ sur l'exercice.

### 3.1.6 Provision des congés payés / arrêts maladie

Trois arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 écartent les dispositions françaises en matière de congés payés et d'arrêt de travail, et confirment le principe de primauté du droit de l'UE sur le droit national. Ces arrêts améliorent les droits des salariés aux congés payés en matière d'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail. Des modifications au Code du travail sont à attendre pour le rendre conforme au droit de l'UE.

Pour faire face à ce risque, l'UMG Groupe VYV a comptabilisé une provision de 113 k€, portant à la fois sur des salariés présents au 31/12/2023 (52 k€), et sur des salariés ayant quitté l'entreprise (61 k€).

### 3.1.7 Impact du coût de la dette

Le coût global lié à l'émission de la dette s'élève à 1,1 M€ :

- - 8,5 M€ de charges financières (intérêt, amortissement de la prime d'émission),
- + 7,4 M€ d'intérêts des placements adossés à la dette (TSR Mutex, TSDI et obligation Arcade VYV, compte-courant VYV Invest)

Le coût net a été intégralement refacturé aux mutuelles affiliées.

### 3.1.8 Hausse des taux / impact sur les placements financiers

Les taux étant plus bas au 31/12/2023, qu'au 31/12/2022, l'ensemble de la valorisation du portefeuille obligataire / OPCVM s'est amélioré. Ainsi, la dépréciation importante constatée sur les OPCVM / Obligations fin 2022 a été reprise à hauteur de 3,4 M€.



## 3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 3.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme (UMG – Livre I du Code la mutualité), résultant des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC) et notamment du règlement n°2002-07 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la mutualité et n'assumant aucun risque d'assurance ni de réassurance.

Compte-tenu du fait que les affiliés à l'UMG présentent leurs comptes selon le plan comptable assurance (Règlement N° 2015-11 du 26 novembre 2015) et que l'activité assurance est prépondérante dans le « Groupe VYV », le référentiel comptable applicable pour la production des comptes combinés consolidés est le plan comptable assurance.

Par ailleurs, conformément à la position du CNC (Conseil national de la comptabilité) (avis CU 2001-A), il est rappelé que chaque structure présente ses comptes dans son référentiel propre.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

### 3.2.2 Méthodes d'évaluation

#### 3.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ces éléments ne sont pas réévalués.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation : entre 3 et 5 ans (linéaire) selon les projets.

#### 3.2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ce coût correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation des biens : 5 ans (Linéaire).

#### 3.2.2.3 Immobilisations financières

Les placements financiers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les livrets ainsi que les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou à leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode FIFO (First In, First Out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,



- titres non cotés : valeur d'utilité obtenue via une approche multicritère (DCF, multiples boursiers, multiples transactionnels, expertises...),
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

À noter que :

- le poste « Immobilisations financières » comprend les placements financiers ayant vocation à être détenus à long terme (SICAV, Obligations...) ;
- L'UMG Groupe VYV a pris l'option d'appliquer le dispositif de surcotes/décotes sur les titres amortissables ;
- L'UMG groupe VYV n'étant pas une entité d'assurance, est soumise au Plan Comptable Général, et doit donc déprécier les placements dès le 1<sup>er</sup> euro de moins-value latente.

### 3.2.2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée, en cas d'éventuelles difficultés de recouvrement.

### 3.2.2.5 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

### 3.2.2.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain. Les principales méthodes relatives aux provisions comptabilisées sont :

- Provision pour indemnités de départ en retraite : la méthode utilisée est la méthode prospective, dont les principaux paramètres sont :
  - âge de départ : calculé en fonction de l'âge de début d'activité et du nombre de trimestres (fonction de la génération) afin d'obtenir le taux plein,
  - table de mortalité INSEE TD-TV 18-20,
  - coefficient de revalorisation des salaires : 3,0% pour les cadres et les non-cadres,
  - taux d'actualisation 3,65% (IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2023).
- Provision pour médailles du travail : la méthode appliquée est celle du prorata (préconisation CNCC). Les paramètres sont identiques à ceux de la provision pour indemnités de départ en retraite, à l'exception du taux de revalorisation (0%).



### **3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation**

#### 3.3.1 Changements dans les règles comptables

Néant

#### 3.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Néant

#### 3.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



## 3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat

### 3.4.1 Immobilisations incorporelles

En K€	Acquisitions				31/12/2023
	31/12/2022	/ Dotations	Transfert	Cessions	
Valeur brute	21 683	1 209	440		23 332
Immobilisations en cours	961	1 354	-440		1 875
Amortissements	-17 614	-1 904			-19 518
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>5 030</b>	<b>659</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 689</b>

Les immobilisations incorporelles, en valeur nette comptable, comprennent principalement les coûts relatifs aux projets interopérabilité, GERICAU (conformité - contrôle interne), VEGA, MIND et SAP-FC (reporting prudentiel S2) et JUMP (base d'actifs commune).

Les immobilisations en cours concernent principalement des projets de la DSI (interopérabilité, mise en place de services digitaux, plateforme de souscription et d'intermédiation).

### 3.4.2 Immobilisations corporelles

En K€	Acquisitions				31/12/2023
	31/12/2022	/ Dotations	Transfert	Cessions	
Valeur brute	5 026	279	12		5 317
Immobilisations en cours	12		-12		0
Amortissements	-3 359	-831			-4 190
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>1 679</b>	<b>-552</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 127</b>

Les immobilisations correspondent principalement aux travaux d'aménagement et au mobilier des sites en province (Angers, Nantes, Orléans), ainsi qu'à du matériel informatique.

### 3.4.3 Immobilisations financières

En K€	Valeur brute	Dépréciation	Intérêts courus non échus	Valeur nette comptable	surcote/decote	Valeur nette de surcote/décote	Valorisation	Plus-value latente
Titres VYV Invest	260 167			260 167		260 167	318 457	58 290
Autres titres (SCI Groupe VYV...)	1 005			1 005		1 005	1 005	0
Actions Orpéa	1 193	-859		334		334	334	0
OPCVM monétaires	2 334			2 334		2 334	2 357	23
OPCVM obligataires	30 128	-8		30 120		30 120	30 793	673
OPCVM actions	6 402	-75		6 327		6 327	6 858	531
OPCVM diversifiés	5 015			5 015		5 015	5 427	412
FCT Smart Tresco	993	-993		0		0	0	0
TSR / TSDI (Mutex - Arcade - SMACL)	205 000		904	205 904		205 904	205 904	0
Obligations Corporate	38 515	-3 665	433	35 283	15	35 298	35 351	53
Obligations d'Etat	1 956		4	1 960	108	2 068	2 388	320
Compte / dépôts à terme	5 000		158	5 158		5 158	5 158	0
Livrets	10 115		448	10 563		10 563	10 563	0
Cautions	51			51		51	51	0
<b>Total</b>	<b>567 874</b>	<b>-5 600</b>	<b>1 947</b>	<b>564 221</b>	<b>123</b>	<b>564 344</b>	<b>624 646</b>	<b>60 302</b>



- Les immobilisations financières sont classées en « haut de bilan » compte tenu de l'intention de détention à long terme pour garantir la solidarité financière entre les membres.
- Les titres de participation correspondent principalement aux titres VYV Invest (54,96% du capital).
- De même, les plus-values latentes portent principalement sur VYV Invest.
- Les surcotes/décotes, pour 123 k€, sont comptabilisées en compte de « régularisation » et « autres dettes ».

### 3.4.4 Créances

En K€	Montant
Créances / Comptes-courants :	
- Harmonie Mutuelle	9 779
- Mutuelle Mare Gaillard	78
- MGEN	5 580
- MNT	1 884
- SMACL Assurances	31
- VYV Les Solidarités	450
- VYV Invest	44 740
- SCI Groupe VYV	5 001
Autres entités Groupe - Mises à disposition	8 232
Produit à recevoir	119
Créances fiscales et sociales	113
Depreciation	-529
<b>Total</b>	<b>75 478</b>

Les créances sont toutes inférieures à 1 an.

### 3.4.5 Charges constatées d'avance

Ce poste s'élève à 158 k€ et correspond à des licences et de la maintenance payées en 2023 pour la période 2023/2024.

### 3.4.6 Prime de remboursement des obligations

Ce poste comprend notamment la prime d'émission liée à dette qui s'amortit sur 10 ans (4 010 k€ en valeur brute, amorti à hauteur de 1 805 k€).



### 3.4.7 Fonds propres

En K€	31/12/2022	Affectation du résultat	Apport Mare-Gaillard	Résultat	31/12/2023
Fonds d'établissement	66 680				66 680
Fonds de solidarité	47 720		-1 000		46 720
Réserve de solvabilité	51				51
Autres réserves	290				290
Report à nouveau	-4 224	-8 683			-12 906
Résultat	-8 683	8 683		2 787	2 787
<b>Total</b>	<b>101 835</b>	<b>0</b>	<b>-1 000</b>	<b>2 787</b>	<b>103 622</b>

Le résultat 2022 a été affecté en « Report à nouveau », conformément à la décision d'assemblée générale.

Les fonds propres se décomposent comme suit :

- apport des mutuelles affiliées en fonds d'établissement / de solidarité en septembre 2017 : 114.700 k€
- apport à VYV Coopération (imputé sur le fonds d'établissement en septembre 2017) : - 4.900 k€
- apports de SMACL et CHORUM au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : + 4.600 k€
- apports à la Mutuelle Mare-Gaillard : - 1.000 k€
- réserves antérieures : - 12.566 k€
- résultat de l'exercice : + 2.787 k€

Total : 103.622 k€

### 3.4.8 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Litiges RH	180	238	-180	238
Dispositif RH - Comptoir Pro	1 985		-1 693	292
Congés payés / arrêts maladies	0	112		112
Provision Indemnités de départ en retraite	7 164		-225	6 939
Provision Médailles du travail	152		-2	150
<b>Total</b>	<b>9 481</b>	<b>350</b>	<b>-2 100</b>	<b>7 731</b>

Les principales reprises de provisions correspondent aux coûts relatifs au dispositif d'accompagnement salarial suite à la réorganisation (Comptoir Pro) en 2022.

La provision pour indemnité de départ en retraite a fortement diminué du fait de la hausse des taux d'actualisation. Ce dernier est passé de 3,16% à 3,65% (impact 373 k€ en diminution des provisions). Les autres effets (vieillessement, augmentation de l'effectif, baisse du taux de revalorisation salariale...) se compensent.

### 3.4.9 Dettes

- Les dettes ont toutes une échéance inférieure à 1 an.
- Les dettes fournisseurs sont payées à 30 jours, fin de mois.



### 3.4.10 Chiffre d'affaires

La contribution des membres est évaluée pour permettre de financer :

- les charges communes, refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté ;
- les charges propres à chaque entité, refacturées en fonction de clés spécifiques.

### 3.4.11 Impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal est impacté par une augmentation de la plus-value latente sur le portefeuille OPCVM, ainsi que par la moins-value de cession SMACL SA. Compte tenu d'une imputation d'un déficit reportable antérieur, la charge d'impôt est limitée à 698 k€.

À cela, se rajoutent des crédits d'impôts (mécénat, quote-part de crédit impôt recherche du GIE SIHM), ainsi qu'une régularisation antérieure.

## 3.5 Éléments complémentaires

### 3.5.1 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est la combinante du groupe.

### 3.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année, le montant des honoraires du collège des commissaires aux comptes s'est élevé à 317 k€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux et combinés de l'union.

### 3.5.3 Autres informations

Néant

### 3.5.4 Événement post-clôture

Néant



Établissement VYV<sup>3</sup> - Centre dentaire mutualiste de Caen © Jacques Grison.



Groupe VYV, union mutualiste de groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris.  
DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication. 05/24

---

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)